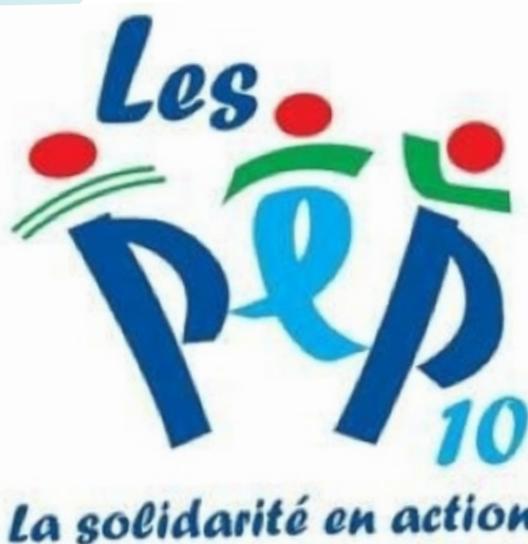


PROJET ASSOCIATIF

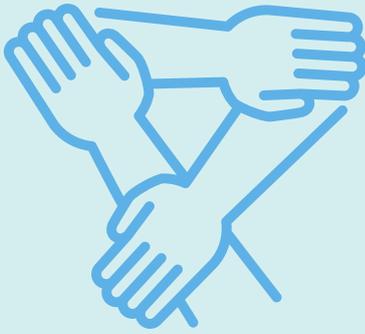
2023

2027



SOMMAIRE

Introduction.....	p2
Avant propos.....	p3
Qui sommes-nous ?.....	p4
Nos structures.....	p6
Une force inégalée.....	p10
Les 3 C pour ce projet.....	p12
Notre méthodologie.....	p12
Nos ambitions.....	p13
Priorités stratégiques.....	p14
Objectifs.....	p14
Mise en oeuvre opérationnelle.....	p15
Conclusion.....	p20



INTRODUCTION

En février 2016, l'ADPEP Aube a fêté le centenaire de sa création. Alors en plein conflit mondial, le but de cette association était d'apporter une aide aux orphelins de guerre. Tout au long du siècle écoulé, LES PEP, portées par leurs valeurs fondatrices se sont adaptées au contexte de chaque époque et aux nouveaux besoins de nos concitoyens.

Pour sa part la Fédération Générale des PEP a validé son nouveau projet fédéral ; elle y affirme son engagement pour une société plus juste, inclusive et solidaire.

Faire société c'est faire ensemble ; les PEP demeurent une œuvre à la fois sociale et éducative.

En plaçant résolument au cœur de toutes les actions une éthique de bienveillance à l'égard de tous et plus particulièrement des plus démunis, les PEP confirment à travers ce nouveau projet leur statut collectif de mouvement de transformation sociale.

AVANT PROPOS

La rédaction d'un projet associatif est un moment important dans la vie de nos établissements.

Ce projet ne peut avoir de sens que s'il est réalisé dans l'intérêt des personnes accueillies, des personnels et au service des acteurs en lien avec nos activités.

Autour de nos valeurs de référence nous vous proposons différentes actions permettant la mise en œuvre opérationnelle de nos pratiques au regard des enjeux et de défis tels qu'ils ont été définis en consensus.

Nous devons à la fois prendre en compte notre propre évolution, mais également les évolutions à venir dans le champ du médico-social, notamment dans le contexte national post-covid.

L'association LES PEP 10 souhaite poursuivre son évolution avec force de propositions, en restant à l'écoute d'opportunités en lien avec nos activités, en étant les acteurs de nouvelles perspectives.

Notre ambition est de construire puis transmettre ensemble un héritage ; faire que chacun de nous soit un incubateur d'inclusion et d'excellence.

En effet, la vision que l'on a de l'avenir doit conditionner la façon dont on agit avec l'humain qui est à côté de nous aujourd'hui.

Cette idée que « le temps est contenu dans notre présent » doit être notre guide pour : « AGIR MIEUX ENSEMBLE ! ».

« Parce que la vision que l'on a de l'avenir conditionne la façon dont on agit avec l'humain qui est à côté de nous aujourd'hui »

Etienne KLEIN

1. QUI SOMMES-NOUS ?

1.1 - Nos valeurs fondatrices

LAÏCITE

La laïcité est une valeur fondamentale qui affirme à la fois la liberté de conscience de chaque citoyen et l'indépendance nécessaire de l'Etat par rapport à toutes les organisations tendant à combattre certaines évolutions sociales au nom de convictions particulières.

SOLIDARITE

La solidarité est un droit, égal pour tous à trouver sa place au sein de la société. Mais elle est surtout un devoir ; elle combat toutes les exclusions en imposant à chacun de porter attentions aux plus démunis.

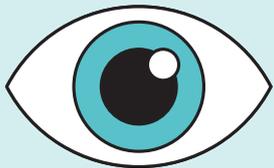
EGALITE

L'égalité est une valeur pivot et centrale de la devise républicaine ; elle contribue à faire reconnaître toutes les différences comme des richesses pour la société tout entière.

CITOYENNETE

La citoyenneté n'est pas simplement une valeur juridique ; elle est plus fondamentalement la source et le lieu d'exercice du lien social en tant que tel.

Grâce à ces valeurs, les individus trouvent en leur sein une capacité d'élaboration et de partage qu'aucune démarche isolée ne pourrait permettre.



1.2 – Notre vision

Ce qui est ancré :

#solidarité, #proximité, #rural, #bienveillance, #altruisme, #entraide, #cohésion-cohérence, #management

Ce qui est à venir :

#transversalité, #intelligence collective, #adaptation, #innovation, #égalité, #rénovation, #société inclusive



1.3 – Nos slogans

LA SOLIDARITÉ EN ACTION

AGIR POUR UNE SOCIÉTÉ SOLIDAIRE ET INCLUSIVE

LES PEP ÇA DONNE DU PEP'S



2 – NOS STRUCTURES

Les établissements et services sont directement implantés sur toute la zone Sud / Sud-Est du département de l'aube. Leur rayonnement est essentiellement axé sur le territoire de la côte des bars (Axe bar sur seine / Bar sur Aube) jusqu'au sud de l'agglomération Troyenne.

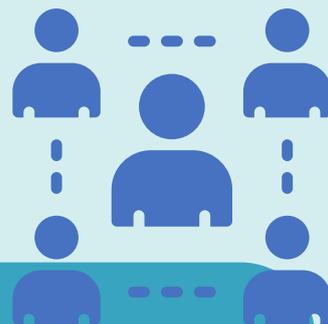
Nos offres de services se déclinent en prestations dans une logique de service rendu à la personne. Les accompagnements proposés sont toujours contractualisés avec les bénéficiaires ou leurs représentants, sur la base de leurs besoins.

Notion de dispositif :

La notion de dispositif s'élabore autour de la nécessité de penser une réponse institutionnelle souple, inclusive et évolutive pour chaque personne accompagnée. Elle permet de construire un projet pour chacun(e) en dehors de réponses préconstruites en ayant recours à des actions personnalisées, conjuguées, interdisciplinaires, au plus près de l'environnement de l'enfant.

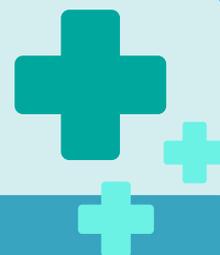
Un dispositif "adultes" composé:

D'un Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (**SAVS**)



- Deux antennes basées à Bar Sur Seine 10110 et Bar Sur Aube 10200.
- Capacité d'accueil de 43 personnes (25 places d'hébergement + 18 places d'accompagnement social)
- A destination d'adultes qui souhaitent vivre en milieu ordinaire de vie et bénéficier de soutien quotidien pour mener à bien leur projet de vie en lien avec leur désir d'émancipation.

D'un Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (**SAMSAH**)



- Capacité d'accueil de 9 personnes
- A destination d'adultes qui souhaitent vivre en milieu ordinaire de vie pour qui l'accompagnement vers l'émancipation et le maintien à domicile dépend de la coordination d'un plan de soins en réponse à des besoins spécifiques.

D'un Etablissement et Service d'Accompagnement par le Travail (**ESAT**)



- Deux antennes basées à Les Riceys 10340 et Proverville 10200.
- Capacité d'accueil de 50 personnes.
- L'ESAT propose d'accompagner des adultes dans l'exercice d'une activité professionnelle en milieu protégé. Les apprentissages et la formation professionnelle sont les bases de l'accompagnement vers l'autonomie par le travail.
- Nos spécialités sont les travaux en prestation de service dans les domaines
- Viticoles, les espaces verts, la floriculture et la peinture.

D'un Groupement d'Entraide Mutuelle « L'ensemble Baralbin » (**GEM**)



Le groupe d'entraide Mutuelle (GEM, L'Ensemble Baralbin) est une association pilotée par les PEP10 via une convention de gestion et gérée par ses adhérents. L'objectif est de favoriser la pair-aidance et l'entraide pour des personnes souffrant ou ayant souffert d'une même maladie, somatique ou psychique, par la l'animation d'activités sociales créatives, de loisirs et occupationnelles sur le territoire de Bar Sur Aube.

14 adhérents

De deux dispositifs pour enfants

D'un Dispositif d'Intervention Thérapeutique Educatif et Pédagogique (**DITEP**) "Le pas de côté"



Un dispositif basé à Montceaux lès Vaudes 10260 et bientôt à Saint Pouange

- Capacité : 34 accompagnements d'enfants, adolescents et jeunes adultes de 5 à 20 ans
- Il s'agit de prendre en compte des enfants dont les difficultés psychologiques perturbent gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages. Pour reprendre l'expression utilisée par Serge HEUZÉ « ce sont des enfants qui refusent avec force tout ce dont ils ont le plus besoin ».

D'un Dispositif d'Accompagnement Médico Educatif (DAME)



Un dispositif basé à Montceaux lès Vaudes 10260.

- Capacité : 72 accompagnements d'enfants, adolescents et jeunes adultes de 6 à 20 ans
- A destination de jeunes déficients intellectuels ou présentant des troubles associés.

De services

Le Service d'Accompagnement Pédagogique A Domicile (**SAPAD**)



Ce service est gratuit pour les familles auboises. Il permet de proposer aux élèves de la grande section de maternelle à la terminale connaissant un problème de santé (minimum 15 jours) d'avoir un accompagnement par un enseignant pour lui permettre de poursuivre sa scolarité dans les meilleures conditions possibles.

- 150 enfants accompagnés

Les Accueils Collectifs de Mineurs (**ACM**)



Par délégation des communes de Lusigny sur Barse, Courteranges, et le SIVOS de Bouranton, Laubressel, Thennelières les PEP gèrent les centres de loisirs et l'accueil périscolaire ainsi que la pause méridienne.

Le projet éducatif est en lien étroit avec notre projet associatif.

+ de 300 enfants accompagnés de 2 à 13 ans

Les Aides financières



Grâce aux campagnes de don lancées auprès des établissements scolaires du département chaque année, nous alimentons une caisse de solidarité qui permet d'aider financièrement des élèves auboises à partir en séjour scolaire, en vacances ou de recevoir une aide d'urgence dans une situation difficile.

Entre 10 et 40 bourses versées par an limitées à 100 € par élève

3 – UNE FORCE INÉGALÉE DEPUIS PLUS DE 100 ANS

Le temps du projet associatif est un temps à la fois de retour sur le passé et de projection sur l'avenir.

3.1 – Le contexte interne

Le projet fédéral 2023-2027 délimite 3 secteurs d'activité :



> Le secteur des Politiques Éducatives Vacances, Loisirs, Culture et Sport

Les PEP agissent dans le cadre des politiques d'éducation, du tourisme, de la culture et du sport pour que toutes les personnes accèdent aux dispositifs de droit commun de ce secteur d'activité, facteur d'émancipation, d'enrichissement et d'épanouissement de la personne en tant que telle. La mixité des publics et l'accès pour tous sont des invariants de ce secteur.



> Le secteur des Politiques Sociales médico-sociales et de Santé

Ce secteur agit dans les politiques publiques sociales, de l'autonomie, de la santé. Il accompagne sur tout lieu et temps de vie les personnes en situation de maladie, de handicap, de perte d'autonomie, de dépendance ou relevant de mesures de protection sociale, ainsi que leur famille ou leur proches.

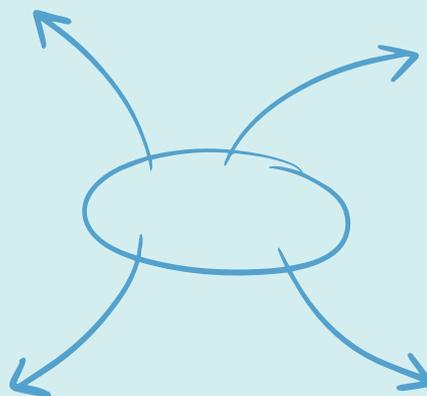
Il met en oeuvre une approche globale de soutien des environnements dans le cadre du droit commun et favorise la pleine participation des personnes concernées, dans une dynamique résolument inclusive. Il intègre à ce titre la logique de parcours et l'autodétermination des personnes. Il inclut également le champ d'action de la promotion de la santé et du bien-être.



> Le secteur des Politiques Éducatives et Sociales de proximité

Ce secteur agit dans les politiques publiques territorialisées liées au développement social, local, durable, aux politiques familiales et de lutte contre les exclusions. Il correspond à l'ensemble des activités contribuant à prévenir et réduire les inégalités éducatives, sociales et culturelles au sein des territoires. Il veille à apporter une attention soutenue aux publics les plus défavorisés afin qu'ils disposent de structures ou de dispositifs à caractère social et éducatif ouverts à tout citoyens.

3.2 - Le contexte externe



La crise sanitaire a impactée sans commune mesure l'économie mondiale et française. Les profondes mutations qui touchent notre société questionnent le secteur sanitaire, social et médico-social ainsi que les loisirs.

L'indispensable nécessité d'adapter les pratiques à un monde qui change fait partie des défis qui impactent fortement le secteur social.

Nous devons désormais renouer le contact avec nos ambitions passées à l'orée de notre nouveau projet associatif, dans un monde où nous ajusterons les demandes face à de nouvelles contraintes.

Nous devons être capables de dessiner un horizon, de nous y projeter, d'en expliquer les différents mouvements, de trouver la voie et de donner des clés pour y conforter notre place.

Nous nous engageons à nous reconstruire pour mieux lever nos barrières en nous remettant en marche pour **AGIR MIEUX ENSEMBLE**.



4. – LES 3 C POUR CE PROJET ASSOCIATIF

Cause

Faire travailler et réfléchir ensemble les professionnels pour définir les ambitions et la **Cause** associative

Commun

Créer, animer et nourrir notre réflexion autour d'un projet associatif **Commun**

Collaboration

Construire ensemble des projets en **Collaboration** pour répondre aux enjeux ou besoins et trouver des solutions

5. – NOTRE MÉTHODOLOGIE POUR INCARNER NOS VALEURS



1. **Questionner sans cesse nos valeurs et nos principes dans nos pratiques**, condition à la fois d'efficacité accrue et d'innovation.
2. **Garantir l'égalité de considération** et d'écoute de tous les acteurs PEP : élus, militants, salariés, bénévoles, parents, familles, personnes accompagnées...
3. **Affirmer** sans cesse **la notion de transversalité** au travers de toutes nos actions.
4. **Améliorer la mise en cohérence des différents registres de nos actions** : registre éthique, registre stratégique, registre organisationnel, registre économique ; en prenant constamment en compte la dimension territoriale.
5. **Poursuivre le développement territorial** et la **communication stratégique locale**, avec le double souci d'exercer pleinement notre capacité d'interpellation et de plaider afin de valoriser nos propres actions pour renforcer notre identité commune.

6. NOS AMBITIONS

Les PEP 10 intègrent dans leurs projets les attentes vis-à-vis de l'Etat et des collectivités territoriales dans les domaines des politiques sociales, médico-sociales et éducatives.

Dans ce projet, nous affirmons avec force nos liens avec l'Education Nationale et notre implication s'agissant de l'inclusion dans le domaine du médico-social.

Nous développons nos actions dans le domaine de la Politique Educative Vacances Loisirs Culture (PEVLC), démarche qui nous semble favorable au renforcement des liens sociaux.

Nous nous engageons à mettre en œuvre des stratégies de Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO) par un panorama de nos pratiques, en lien avec les enjeux et impacts environnementaux. Nous souhaitons également renforcer notre appartenance à l'économie sociale et solidaire.



I.Promouvoir et mettre en œuvre un projet de société inclusive efficiente quelle que soit son appartenance, ses difficultés.

II.Œuvrer pour une culture commune à tous selon le modèle de l'École de la République.

III.Développer une approche participative citoyenne.

IV.Contribuer à renforcer les liens sociaux.

7. LES PRIORITÉS STRATÉGIQUES ET LES OBJECTIFS DE NOTRE PROJET ASSOCIATIF ?

7.1 – Nos priorités stratégiques

Nous affirmons notre volonté de :

- Promouvoir l'éducation globale et inclusive : en développant un parcours éducatif et de soin, en intégrant l'accès aux loisirs et à la culture.
- Rendre chacun acteur et co-décideur de son projet et de son parcours au moyen notamment du développement du numérique.
- Contribuer collectivement à promouvoir le territoire rural de manière plus égalitaire afin qu'il soit accessible à tous, en prenant en compte les principes du développement local durable.
- Développer des alliances dans des partenariats et des pratiques de co-éducation.



7.2 – Nos objectifs

Nous avons à cœur de :

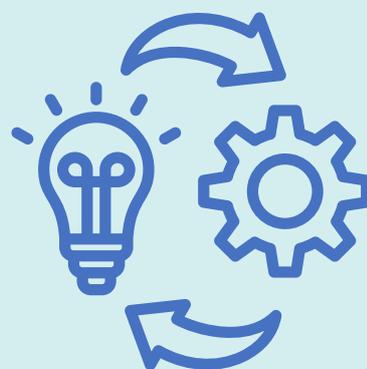
- Partager nos valeurs et nos engagements.
- Développer les projets de notre association de manière participative.
- Répondre au mieux aux besoins par une mise en synergie de nos moyens et de nos compétences.
- Prendre en compte les mutations de nos métiers et développer une politique de diversification des ressources, coordonnée et structurée pour accompagner tous les acteurs.



8. LA MISE EN ŒUVRE OPÉRATIONNELLE

8.1 – Les actions à mettre en place à la demande du conseil d'administration

- Favoriser **l'inclusion** des personnes
- Permettre à chacun d'accéder à **SON excellence**
- Tendre à **l'équité dans nos pratiques**
- **Consolider les liens** avec les partenaires



8.2 – Les attendus

Nous devons prendre en compte notre évolution, mais également les évolutions à venir. Pour AGIR MIEUX ENSEMBLE nous vous proposons nos attendus à travailler en synergie.

a) Favoriser l'inclusion à travers nos spécificités

Les problématiques de l'inclusion concernent la société tout entière, appelée à évoluer vers une société plus ouverte, démocratique et fraternelle.

En effet, l'inclusion est un moyen pragmatique pour que tous les citoyens puissent participer pleinement à la société, conformément au principe d'égalité de droit, lui-même conditionné par une véritable égalité des chances.

La société inclusive que nous souhaitons construire vise, dans un égal respect et une égale attention de tous, à ce que les attentes et les projets de vie soient toujours au cœur des décisions qui peuvent être prises.

A partir de l'énoncé proposé les deux termes en « dialogue » sont l'inclusion et les spécificités des PEP 10 qui permettraient que chaque personne soit mise au cœur des décisions qui doivent être prises avec et par elle.

Cette société inclusive ainsi définie doit différer d'une société seulement intégrative, ce sont aussi les structures et les systèmes qui doivent évoluer pour permettre aux personnes d'accéder aux droits communs, au cours d'un parcours individualisé, sous-tendu par la préoccupation d'émancipation.

Comment promouvoir et mettre en œuvre NOTRE projet de société inclusive ?
Confrontés au « virage inclusif » comment envisager les transformations à venir ?
Comment les PEP 10 peuvent se positionner au sein de l'écosystème médico-social ?



b) Permettre à chacun d'accéder à SON excellence

Atteindre l'excellence présuppose de trouver sa voie et exige d'être moteur pour redimensionner l'esprit et le caractère par l'apprentissage.

L'excellence c'est permettre la pratique en dehors de toute dimension d'aliénation à soi, de soumission.

Il y a lieu également de travailler à notre place complémentaire de l'Ecole à travers nos dispositifs spécialisés, notre SAPAD et nos accueils de loisirs.

Le véritable enjeu sera de pouvoir répondre aux besoins de chacun sans opposer les dispositifs classiques ou spécifiques, en engageant les moyens suffisants.

Sommes-nous convaincus que chacun dispose du savoir en lien avec son expérience ou son environnement ?

Notre responsabilité n'est-elle pas d'offrir les conditions d'une co-révélation à partir d'une posture qui reconnaîtrait chacun à sa place de sujet ?



c) De l'égalité dans l'accès à l'équité dans nos pratiques

Si les deux mots, égalité et équité, ont la racine latine commune : *aequitas* (« esprit de justice, égalité, juste proportion ») leur sens n'en est pas moins différent.

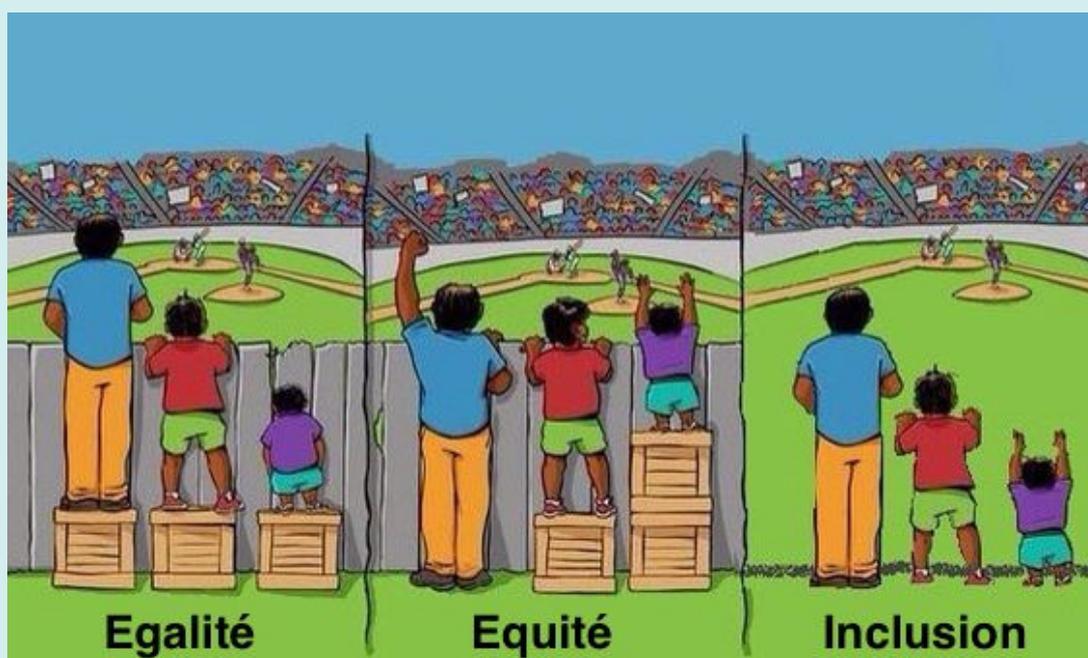
L'équité est synonyme de justice, c'est-à-dire que les personnes, quelle que soit leur identité, sont traitées de manière juste. Cela veut dire qu'il faut veiller à ce que les mécanismes d'affectation des ressources et de prise de décision soient justes pour tous. Il faut adopter des mesures pour garantir, dans la mesure du possible, l'égalité des chances. En effet, l'équité s'impose pour parvenir à l'égalité.

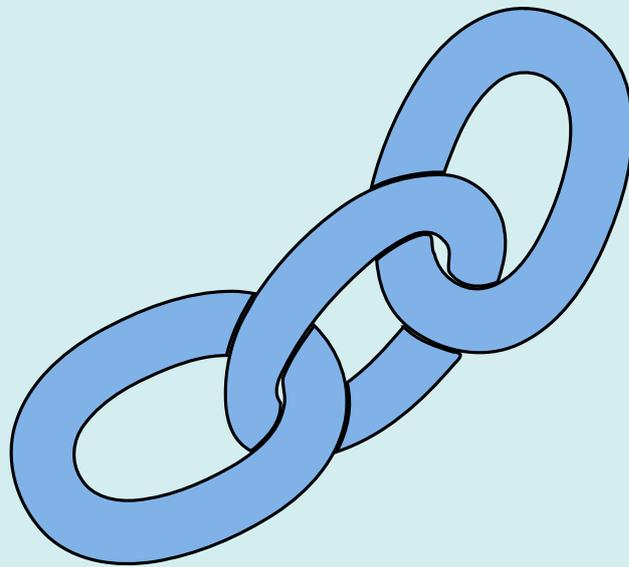
Les stratégies d'équité sont différentes des stratégies d'égalité.

Pour différencier ces deux types de stratégies, on utilise l'énoncé suivant : « l'équité est un moyen, l'égalité est une finalité ». En d'autres mots, il ne s'agit pas d'offrir exactement le même traitement à chaque individu, mais plutôt d'adapter les stratégies en fonction de besoins spécifiques pour atteindre l'égalité ou l'inclusion.

Comment se positionner pour ne pas imposer, classifier tout en demeurant force de propositions au moyen des outils dont nous disposons ?

N'est-il pas de notre responsabilité de s'assurer qu'au regard des caractéristiques singulières de chacun, d'un rapport à soi, aux autres, différent, de s'assurer que nos pratiques ont un sens pour tous ?





d) Consolider les liens avec les milieux institutionnels ainsi que nos engagements

Les PEP 10 sont traversées par divers enjeux économiques et politiques. Le développement de notre association est étroitement lié aux orientations de différents acteurs institutionnels avec lesquels nous sommes en relation.

De ce fait, les PEP 10 intègrent dans leurs projets les attentes vis-à-vis de l'Etat et des collectivités territoriales dans les domaines des politiques sociales, médico-sociales et éducatives et confirment un ancrage rural choisi ainsi qu'une diversité d'actions menées au service des personnes accueillies.

Dans ce projet nous affirmons avec force nos liens avec l'Education Nationale et développons nos actions dans le domaine de la Politique Educative Vacances Loisirs Culture (PEVLC).

Nous mettons en œuvre une démarche de la Responsabilité Sociale des Organisations (RSO) en comprenant les enjeux et l'impact sur les associations. Nous renforçons également notre appartenance à l'Économie Sociale et Solidaire (ESS).



Quelques pistes issus de précédents écrits :

GEM : «pair-émulation» (c'est la transmission par les personnes handicapées autonomes, pour les personnes handicapées en recherche d'autonomie, et avec le but de renforcer la conscience de ces dernières sur leurs possibilités).

ACM : inclure les enfants du centre et ceux des établissements

Facile à lire et à comprendre : livrets d'accueil et règlements d'établissements en FALC

Formations reposant sur les sciences du comportement (Autisme, ABA, PECS, TEACCH...)

Mettre en place des milieux d'écoute et de propositions à l'attention des familles

Transport : nous allons vers les usagers

Etre représentés dans des groupes de travail (MDPH, ARS, CD).

Organiser une journée de promotion de l'association ou d'échanges à l'attention des familles.

Rendre chacun acteur et co-décideur de son projet et de son parcours.

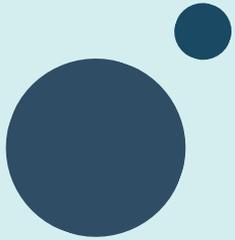
CONCLUSION

Il nous faut donner son plein sens au mot AGIR et mobiliser l'ensemble de nos compétences.

Imaginons, développons de nouvelles pistes et donnons un sens à notre action grâce à nos investissements multiples.

Le futur de notre association
est contenu dans notre présent !





PEP 10
22 rue Albert Boivin 10000 Troyes



03.25.80.15.47



siege@pep10.org

